

Gendarmerie Nationale

Portail de signalement des violences sexuelles et sexistes

Inauguré le 27 novembre 2018, à Guyancourt, par la Garde des Sceaux, le ministre de l'Intérieur et la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, un portail numérique à vocation à faciliter la libération de la parole des victimes de ces violences vient d'ouvrir.

Accessible sur les sites www.service-public.fr et www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr, ce portail gratuit ; accessible 24/24, 7j/7, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, constitue un nouveau moyen de contact moderne et ouvert au plus grand nombre.

Sans identification préalable, les internautes peuvent ainsi entrer directement en relation avec des gendarmes et des policiers spécialement formés à l'accueil de ce type de victimes et s'entretenir librement avec eux par l'intermédiaire d'une messagerie instantanée dédiée de type « chat ».